



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FICHE N°6

GESTION - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Recueil 2014

Aujourd'hui notre système de production «extraire-fabriquer-consommer-jeter» atteint ses limites. Dans la mesure où les ressources dont nous disposons ne sont pas infinies, cela semble normal.

C'est pourquoi, en réponse aux enjeux du Développement Durable, un nouveau modèle économique tend à s'imposer : l'économie circulaire.

Olivier Aspe, Responsable espace entreprise & réseaux, CCI Tarn-et-Garonne (82)

Fabrice Lodetti, Gérant des Filatures du Parc (81)

Olivier Mas, Président de Cellulopack (82)

Thomas Martin, Directeur marketing des Papeteries Martin (09)

Florian Julien St-Amand, Conseiller entreprises-économie circulaire CCI Tarn-et-Garonne (82)

ENJEUX

Les objectifs de l'économie circulaire ont vocation à répondre à plusieurs enjeux :

- Limiter la consommation et le gaspillage des matières premières et des ressources d'énergies non renouvelables ;
- Transformer les déchets en matières premières secondaires, afin de sécuriser l'approvisionnement en matières premières ;
- Réfléchir à l'éco-conception des produits et prévoir leur réutilisation ;
- Mutualiser les besoins, que ce soit en termes d'équipements, de services, ou de ressources humaines ;
- Développer les territoires, en appui sur les ressources locales ;
- Créer des emplois et innover dans un souci de qualité d'emploi et de durabilité.

«L'économie circulaire, c'est regarder chez son voisin ce qu'on peut réutiliser, partager, échanger»
Florian Julien St-Amand

Aujourd'hui, le déchet est une charge pour l'entreprise. Elle doit payer pour son enlèvement ou son retraitement. Cette démarche vise notamment à sortir d'une vision négative des déchets pour démontrer aux entreprises qu'ils représentent de la matière, de la ressource et de l'argent en dormance.

Le but de la CCI est de révéler cette valeur afin d'optimiser la compétitivité des entreprises. C'est pourquoi elle a fait le choix d'axer le développement de l'économie circulaire au niveau du tissu local afin de renforcer le maillage des acteurs et les coopérations départementales.

« Les déchets produits par les uns peuvent être un écoproduit réutilisable pour d'autres entreprises. »

Olivier Aspe

Le logiciel développé par la CCI de Montauban et du Tarn-et-Garonne pour répondre à l'identification et au suivi des flux des entreprises, peut être dupliqué sur d'autres territoires.



Actions mises en place par des entreprises

Contexte
Cellulopack est une jeune entreprise du Tarn-et-Garonne qui fabrique et commercialise des conditionnements et des emballages à partir de fibres de cellulose moulées. Ces emballages sont complètement écologiques puisqu'ils sont biodégradables et compostables. Ils répondent ainsi à un besoin identifié sur le marché.

Les Papeteries Martin est une entreprise familiale, créée en 1895 en Ariège. La spécificité de cette entreprise repose sur sa capacité à produire des papiers minces de 18 à 60g/m² à partir de fibre vierge ou recyclée.

Le processus de fabrication de ces deux entreprises est relativement similaire : le papier (ou le carton) recyclé est malaxé avec de l'eau dans un pulper, afin d'obtenir une pâte homogène qui est ensuite pressée pour en extraire l'eau et séchée.



Ainsi, face à l'amenuisement des matières premières et à leur coût parfois très importants, de plus en plus de structures se tournent vers l'écologie industrielle et territoriale, partie intégrante de l'économie circulaire, qui permet de créer de la cohésion et du lien entre les entreprises d'un territoire et d'en intensifier les échanges.

ACTIONS

Le logiciel de la CCI du Tarn-et-Garonne

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne a mis en place le logiciel Act'if afin d'enregistrer les flux entrants et sortants des entreprises à l'échelle du département (que ce soit la chaleur, les matières premières, les fluides, etc.).

La CCI 82 joue le rôle de coordinateur entre ces entreprises en favorisant les prises de contact et en identifiant des vecteurs de mutualisation. Il s'avère que les collaborateurs travaillent en synergie car plus de 150 entreprises ont fourni leurs flux entrants et sortants.

Le processus de séchage diffère entre les deux entreprises : chez *Cellulopack*, la pâte est moulée, alors que dans *Les Papeteries Martin*, la pâte est aplatie entre des rouleaux pour constituer du papier mince.

• *Cellulopack*

La matière première de *Cellulopack* est composée majoritairement par les déchets de carton d'une entreprise voisine. L'implantation de cette entreprise a été guidée par la proximité géographique de la matière à disposition.



Affiche de communication de *Cellulopack*
www.cellulopack.com

Cette dernière permet à la fois de réduire drastiquement les coûts liés à l'acheminement de la matière première, mais également une grande souplesse dans la communication avec le fournisseur voisin sur la fréquence et la qualité des livraisons. *Cellulopack* a souhaité aller encore plus loin dans son dispositif en recyclant l'eau des machines.

En parallèle, le fournisseur qui jusque-là devait payer pour l'enlèvement et le traitement de ses déchets de cornières en carton, dispose à présent d'un débouché sûr et pratique à proximité pour valoriser ces déchets.

L'implantation de *Cellulopack* a permis de réduire les charges de ce fournisseur.

• *Les Papeteries Martin*

Cette entreprise Ariégeoise a développé un partenariat gagnant-gagnant avec les entreprises et le service public du département. En effet, de nombreuses structures souscrivent des certificats de destruction payants pour leurs dossiers papiers afin de garantir la confidentialité des données. Parallèlement, *Les Papeteries Martin* recherchent du papier à recycler pour l'intégrer dans leur processus de fabrication. Il n'est pas nécessaire pour eux d'utiliser systématiquement de la fibre vierge, matériaux noble et plus coûteux.

L'adéquation des besoins des entreprises (banquiers, assureurs etc.) et des établissements publics (hôpitaux, gendarmerie, centre des impôts, préfecture, etc.) avec ceux des *Papeteries Martin* a permis de faire émerger depuis plusieurs années une véritable boucle vertueuse d'économie circulaire.

Ce service de destruction des documents confidentiels est gratuit pour les structures. En contrepartie, elles doivent s'assurer de la qualité du tri et du transport du papier. Afin de faciliter ce dernier, des synergies se mettent en place progressivement pour en organiser la collecte.

• *Filatures du parc*

Les Filatures du Parc est une entreprise Tarnaise qui, depuis une dizaine d'années propose une collection de 40 qualités de fils régulièrement mise à jour. Ce filateur à façon propose ses créations au marché de l'habillement pour 70%, et au marché de l'ameublement pour 30%.



En 2007 cette entreprise du Sidobre a déposé un brevet pour fabriquer des fils 100% recyclés. Leur constat de départ est simple : les déchets issus des coupes de confection peuvent être recyclés. Ils ont ainsi entrepris de monter un réseau Européen et sont à l'origine d'un nuancier très large de fils chinés.

Le processus de transformation est basé sur l'effilochage. L'inconvénient de cette technique est qu'elle produit des fibres très courtes, problématiques dans le cadre de la torsion du fil et générant des dysfonctionnement forts tels qu'une mauvaise résistance à l'abrasion. Pour faire face à ces problèmes, la société a créé deux machines permettant d'assurer aux fils recyclés la même qualité que celle des fibres vierges.

Ce nouveau processus de fabrication de fils recyclés permet d'améliorer la compétitivité de l'entreprise sur le marché car, pour la confection d'un manteau par exemple, le coût est 15% inférieur, avec un impact environnemental amélioré à hauteur de 98%.

« Les déchets des uns sont la matière première de Cellulopack »
Olivier Mas

« Les premiers clients il y a sept ans nous regardaient d'un air hébété. Aujourd'hui, je suis convaincu que le recyclage c'est l'avenir. »
Fabrice Lodetti

« Détruire ou enfouir des déchets papier n'a pas de sens pour nous, puisque la matière est complètement réutilisable »
Thomas Martin



Thomas Martin des Papeteries Martin (en haut) et l'usine de Cellulopack (en bas)
Crédits photos ©FNE Midi-Pyrénées



Cette action a été réalisée grâce au soutien de :

